

ÉTHIOPIE

INQUIÉTUDES POUR LA SANTÉ PRISONNIER D'OPINION

Mesfin Woldemariam (h), fondateur et ancien secrétaire général du Conseil éthiopien des droits humains, 76 ans

ACTION URGENTE

DOCUMENT PUBLIC

AFR 25/026/2006

Action complémentaire sur l'AU 224/06 (AFR 25/024/2006, 23 août 2006)

ÉFAI

Londres, le 1^{er} septembre 2006

D'après certaines sources, Mesfin Woldemariam, défenseur des droits humains, a bien réagi au traitement contre la pneumonie qui lui a été administré à l'hôpital de la police d'Addis-Abeba. Il a toutefois été renvoyé dans la prison de Kaliti, dont les conditions de détention, très pénibles, risquent fortement de provoquer une dégradation de son état de santé.

Mesfin Woldemariam a été hospitalisé le 18 août après s'être évanoui dans sa cellule de prison. Selon les informations reçues, il a accepté la décision prise par les autorités de le renvoyer à la prison de Kaliti à la fin du mois d'août. Il pensait en effet devoir rester avec les défenseurs des droits humains, chefs de partis d'opposition et journalistes avec lesquels il doit être jugé. Leur procès est lié aux manifestations contre les fraudes qui auraient entaché les élections de mai 2005 en Éthiopie.

Cependant, étant donné les mauvaises conditions de détention de Mesfin Woldemariam, Amnesty International craint toujours que son état de santé ne se dégrade à nouveau. Dans la prison de Kaliti, cet homme est détenu avec d'autres prisonniers dans une cellule aux murs de zinc. En ce moment, c'est la saison des pluies en Éthiopie, et la cellule est glaciale et humide. Les installations sanitaires sont médiocres, l'hygiène déplorable, et les locaux sont infestés de rats, de cafards et de puces.

Outre sa récente pneumonie, Mesfin Woldemariam a également souffert de douleurs au dos et aux jambes pour lesquelles il n'aurait pas reçu de soins à la prison de Kaliti. Il a observé deux grèves de la faim, en décembre 2005 puis en janvier 2006, afin de protester contre son maintien en détention et son procès. Il est à craindre qu'il ne soit encore très faible.

Au mois de juin, Berhanu Negga, chef d'un parti d'opposition qui doit être jugé avec Mesfin Woldemariam, a été renvoyé de l'hôpital vers la prison de Kaliti contre l'avis des médecins (voir l'AU 195/06, AFR 25/020/2006, 14 juillet 2006 et suivantes). Après l'arrêt rendu par la Haute cour le 19 juillet, Berhanu Negga a été placé dans une cellule moins peuplée et mieux aérée de la prison de Kaliti. Ce changement devrait contribuer à la stabilisation de son état de santé.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Mesfin Woldemariam, professeur de géographie à la retraite, est le plus célèbre des défenseurs des droits humains d'Éthiopie. Il est privé de liberté depuis le 1^{er} novembre 2005 et doit être jugé, à l'instar de 76 autres défenseurs des droits humains, chefs de partis d'opposition et journalistes, pour avoir «porté atteinte à la Constitution», «entravé l'exercice des pouvoirs constitutionnels», «encouragé, organisé ou mené la révolte armée» et pour «tentative de génocide». Ces accusations sont liées aux manifestations contre les fraudes qui auraient entaché les élections de mai 2005 en Éthiopie (voir l'AU 284/05, AFR 25/017/2005 du 2

novembre 2005 et suivantes).

Mesfin Woldemariam a créé le Conseil éthiopien des droits humains, une organisation non gouvernementale (ONG), en 1991. Il est resté à sa tête jusqu'en 2005 avant de démissionner et de se lancer dans la campagne électorale en tant que conseiller du *Rainbow Party* («parti de l'arc-en-ciel»), qui fait partie de la Coalition pour l'unité et la démocratie (CUD), le principal parti d'opposition. Le gouvernement s'est toujours montré hostile au Conseil éthiopien des droits humains, le seul groupe de défense des droits de la personne (qui a finalement été reconnu officiellement) à enquêter sur les violations de ces droits, à les recenser et à les dénoncer, par le biais de son bureau central et de ses antennes régionales.

Plusieurs milliers d'opposants présumés au gouvernement, issus de la CUD et d'autres partis d'opposition, ont été arrêtés à la suite de manifestations qui se sont déroulées en juin et en novembre 2005 à Addis-Abeba et dans d'autres villes pour dénoncer les fraudes soupçonnées d'avoir entaché les élections législatives du 15 mai 2005. Au cours des manifestations, les forces de l'ordre ont abattu 86 personnes – voire beaucoup plus selon certaines allégations – et en ont blessé plus de 200 autres. Sept policiers ont été tués par la foule. Une enquête parlementaire est en cours afin de faire la lumière sur les homicides qui ont marqué les manifestations. Des dirigeants de la CUD élus au Parlement et à la mairie d'Addis-Abeba ont refusé de prendre leurs fonctions. En décembre 2005, ils ont été inculpés d'incitation à la violence. Tous les accusés, à l'exception de trois militants de la société civile, ont refusé de présenter une défense lors de leur procès, car ils ne s'attendent pas à bénéficier d'une procédure équitable. Au début du mois d'août, les audiences ont été suspendues jusqu'au 4 octobre, en raison des vacances d'été. Avant cette date, les détenus n'auront aucun moyen de présenter des requêtes au tribunal concernant le traitement qu'ils subissent.

ACTION RECOMMANDÉE : dans les appels que vous ferez parvenir le plus vite possible aux destinataires mentionnés ci-après (en anglais ou dans votre propre langue) :

- dites-vous préoccupé par l'état de santé de Mesfin Woldemariam, qui a été renvoyé dans la prison de Kaliti, où il est détenu dans des conditions très pénibles ;
- soulignez que sa récente maladie était probablement due à ces conditions de détention ;
- exhortez les autorités à libérer Mesfin Woldemariam pour raisons médicales, ou à s'assurer qu'il bénéficie de conditions de détention appropriées à ses besoins médicaux ;
- cherchez à obtenir l'assurance qu'il bénéficiera de tous les soins dont il pourrait avoir besoin ;
- priez les autorités de respecter les normes régionales et internationales en matière de traitement des prisonniers, telles que l'Ensemble de règles minima des Nations unies pour le traitement des détenus.

APPELS À

Premier ministre :

His Excellency Meles Zenawi, Office of the Prime Minister,
PO Box 1031, Addis Ababa, Éthiopie

Fax : + 251 11 1552020 / 1552030 (Merci de vous montrer persévérants.)

Formule d'appel :

Your Excellency, / Monsieur le Premier ministre,

Ministre de la Justice :

Mr Assefa Kesito, Ministry of Justice, PO Box 1370,
Addis Ababa, Éthiopie

Fax : + 251 11 5517775 / 5520874

Courriers électroniques :

ministry-justice@telecom.net.et

Formule d'appel :

Dear Minister, / Monsieur le Ministre,

COPIES À

Président :

Girma Wolde-Giorgis, Office of the President, PO Box 1031/ PO Box 23698, Addis Ababa, Éthiopie

Fax : + 251 11 5518656

ainsi qu'aux représentants diplomatiques de l'Éthiopie dans votre pays.

PRIÈRE D'INTERVENIR IMMÉDIATEMENT.

**APRÈS LE 13 OCTOBRE 2006,
VÉRIFIEZ AUPRÈS DE VOTRE SECTION S'IL FAUT ENCORE INTERVENIR. MERCI.**